

ROGERS, M.J. *et al.* (1980 à 1990) : Reports on rare birds in Great-Britain from 1979 to 1989. *British Birds*, 73 : 507; 74 : 468 - 469; 75 : 500 - 501; 76 : 492 - 493; 77 : 522; 78 : 546 - 548; 79 : 545 - 546; 80 : 536 - 537; 81 : 557; 82 : 523 - 524, 83 : 461 - 462.

SNOW, D.W. (1971) : *The status of birds in Britain and Ireland*. Blackwell Scientific Publications, Oxford & Londres.

ÉVOLUTION RÉCENTE DU STATUT DU GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) EN MEUSE LIÉGEOISE

par Emile CLOTUCHE¹ & Paul SCHAEKEN²

Le statut du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) en Wallonie et Brabant a été présenté par PEERO en 1986 : l'espèce apparaissait, dans les années soixante-septante, comme un oiseau de passage régulier en petit nombre. Une évolution sensible était toutefois mise en évidence, tout d'abord lente et irrégulière dans les années septante, et peut-être due essentiellement à l'augmentation de l'effort d'observation, puis très nette et spectaculaire à partir de 1982. Le nombre annuel de données Grand Cormoran du fichier de la Centrale Ornithologique Aves passe en effet d'à peine une dizaine à la fin des années soixante à une quarantaine en 1981 puis à plus de 100 en 1984; les nombres moyens et, surtout, maximums d'oiseaux par observation suivent la même évolution. La grande majorité de ces observations concernaient les passages pré- et postnuptial, l'hivernage et l'estivage restant occasionnels et le fait d'oiseaux isolés ou de très petits groupes. Cette évolution est attribuée en toute logique à l'augmentation des populations nicheuses continentales d'Europe occidentale. Fortement réduites dans les années soixante en raison, principalement, des persécutions, ces populations ont en effet connu ensuite une croissance d'allure exponentielle, passant d'environ 4.000 couples vers 1965 à 40.000 en 1988 (SUTTER, 1989, *in* GEROUDET, 1991).

Dans les années qui ont suivi, cette évolution s'est confirmée et le Grand Cormoran est rapidement devenu chez nous un des oiseaux dont la migration est la plus visible, voire spectaculaire, à l'instar de celle de la Grue cendrée (*Grus grus*) et des oies (*Anser div. sp.*), avec de nombreux vols de plusieurs dizaines à quelques centaines d'oiseaux (voir les chroniques ornithologiques Aves et WALRAVENS, 1986). L'hivernage a lui aussi augmenté, mais de façon moins nette, restant finalement un phénomène marginal.

Le statut du Grand Cormoran et son évolution, tels que décrits ci-dessus, s'appliquent aussi bien à l'ensemble des Régions Wallonne et Bruxelloise qu'à la basse vallée mosane, en tout cas jusqu'en 1990. Cette dernière ne se distin-

Reçu le 30.06.1992. Accepté le 01.07.1992.

(1) En Wez 18, B - 4650 Herve.

(2) Rue de Fachamps 35, B - 4670 Blégny-Trembleur.

gue, de même que le Hainaut occidental (Harchies etc.) que par une fréquence un peu supérieure, mais irrégulière, d'hivernants, constatée à la fin des années quatre-vingt. Depuis l'hiver 1990-91 cependant, la situation a connu une nouvelle évolution spectaculaire chez nous, principalement dans la vallée de la Meuse.

Après un passage automnal que, pour simplifier, nous qualifierons de "normal", les observations de groupes importants se multiplient en basse Meuse liégeoise à partir de la mi-décembre. Dans un premier temps, les oiseaux ne sont guère signalés qu'en aval de Visé, surtout à Oost-Maarland où ils se rassemblent le plus souvent (environ 300 le 15 décembre). Leur présence plus en amont ne s'affirme qu'à la fin janvier et surtout en février, dont la première décade est marquée par un coup de froid. C'est alors que se forme un dortoir à Chertal, sur quelques saules poussant en bord de Meuse, dans un tronçon peu navigué et sur la rive gauche, en principe non accessible (propriété privée de Cockerill-Sambre). Ce dortoir va devenir le centre à partir duquel les Cormorans se répandent dans la vallée, en nombreux vols très spectaculaires. Le maximum signalé au dortoir atteint 150-200 ex. mais près de 400 oiseaux sont notés le 11 février à Ampsin, un peu en aval de la centrale nucléaire de Tihange, à environ 30 km en amont. Le premier février, 562 ex. sont notés à Oost-Maarland, qu'ils quittent par groupes vers 17 h en direction du nord. Un autre dortoir important s'est en effet constitué précédemment au nord de Maastricht, à hauteur de Stokkem (commune de Dilsen), soit à environ 40 km (en ligne droite) au nord de Chertal, et deux autres encore plus loin, à Osen (Roermond) et Belfeld (Venlo) (MARTEIJN & NOORDHUIS, 1991).

La présence des Cormorans se fait plus discrète dès la mi-février, le temps redevenant plus doux, mais le dortoir de Chertal en accueille encore près de 200 le 3 mars, puis 23 (tous immatures) le 17 avril. Quelques-uns continueront à fréquenter le site tout l'été.

L'hiver suivant, la réoccupation du dortoir ne se laisse pas attendre : une cinquantaine d'oiseaux dès le 19 octobre, 400 à la mi-novembre. Le dortoir devient dès lors permanent, avec des effectifs variables en fonction, notamment, des conditions climatiques. On dénombre en effet environ 650 ex. lors du petit coup de froid de la mi-décembre puis seulement 80-100 oiseaux début janvier, à la suite d'un redoux accompagné de pluies abondantes et de crues. Le retour du froid amène une nouvelle augmentation : environ 600 le 22, 1.150 le 29, ensuite 600 le 8 février, 370 le 11 et moins de 100 quelques jours plus tard. Un nouveau refroidissement amène une remontée à 250-300 oiseaux dans la seconde moitié de février puis on retombe le plus souvent en-dessous de la centaine à partir du 8-10 mars, en-dessous de 50 après le 20 avril. Une douzaine sont toujours présents à la fin juin. Ces fluctuations d'effectif sont sans doute liés à des échanges avec deux dortoirs secondaires qui se sont créés au cours de cet hiver un peu au nord de Maastricht et à Neerharen (SCHEPERS, comm. pers.).

Cet hivernage massif est sans aucun doute le phénomène ornithologique le plus spectaculaire que la Meuse ait jamais pu nous offrir car les Cormorans sont des oiseaux particulièrement visibles. Ils se déplacent en effet beaucoup, en vols importants, pour rejoindre leurs lieux de pêche ou leur dortoir. Ces vols ont

été signalés régulièrement au-dessus de la ville de Liège et, en amont, jusqu'aux environs d'Andenne.

Un dortoir secondaire s'est d'ailleurs formé à la mi-décembre 1991 sur l'île des Béguines à Gives, entre Huy et Andenne. Son effectif est resté relativement stable avec 30 à 40 oiseaux en janvier-février, une petite montée à 50 début mars et un abandon total début avril. La "zone d'influence" du dortoir de Chertal s'étend donc très loin vers l'amont (vers l'aval, au-delà d'Oost-Maerland, le mélange avec les hivernants de Hollande rend tout contrôle impossible) mais on remarque qu'au-delà de 30 km, un nouveau dortoir se forme. Cette distance semble correspondre à une limite, constatée aussi sur la Meuse en Hollande et sur le Rhône (MARTEIJN & NOORDHUIS, 1991; GEROUDET, 1991), pour un équilibre dans le bilan énergétique des cormorans en hivernage. Quelques oiseaux ont aussi été signalés dans la vallée de l'Ourthe, notamment un le 24 avril à Comblain-au-Pont, à environ 30 km en amont de Chertal.

Le dortoir de Chertal s'étend en fait sur plusieurs centaines de mètres, entre le pont de l'autoroute et l'île de Franche-Garenne à Hermalle-sous-Argenteau. Le bouquet de saules le plus gros, en face de l'usine de Cockerill-Sambre, est le plus régulièrement occupé et accueille le maximum d'oiseaux; deux autres, situés un peu en amont, sont utilisés surtout en période de forte affluence. L'occupation de l'île de Franche-Garenne est plus irrégulière : là, les saules utilisés sont morts mais trop petits pour accueillir plus de quelques dizaines d'oiseaux; ils sont utilisés en octobre-novembre et à partir d'avril-mai, lorsque les arbres de l'amont sont garnis de feuilles.

Nous traiterons pas ici le problème de l'impact de la présence de ces cormorans sur les populations piscicoles de la Meuse. Celui-ci a fait l'objet, de la part de nos voisins hollandais, d'une première étude aux conclusions tout à fait rassurantes pour ceux qui s'en inquiéteraient (MARTEIJN & NOORDHUIS, 1991 - résumé paru dans la Feuille de Contact Aves 1/92, p. 27). Pour notre part, nous pouvons seulement signaler que quelques zones préférentielles de pêche apparaissent, notamment en aval des centrales électriques de Tihange et de Bressoux, dont les rejets d'eau chaude induisent sans aucun doute des densités élevées de poissons.

Remerciements : Nous remercions toutes les personnes qui ont réalisé des comptages aux dortoirs et ailleurs et qui nous ont transmis leurs informations, plus particulièrement J. Delarue, F. Doblestein et P. Loly, qui ont été les plus réguliers.

BIBLIOGRAPHIE

- GEROUDET, P. (1991) : Le système hivernal du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) dans le haut bassin du Rhône. *Nos Oiseaux*, 41 : 145 - 164.
- MARTEIJN, E. & NOORDHUIS, R. (1991) : Het voedsel van Aalscholvers in het maasplassegebied in midden- en Zuid-Limburg. *Limburgse Vogels*, 2 : 59 - 68.
- PEERO, M. (1986) : Evolution du statut du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo sinensis*) en Wallonie et Brabant. *Aves*, 23 : 13 - 21.
- WALRAVENS, M. (1986) : Observation automnale de la migration du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) dans la vallée de la Woluwe. *Aves*, 23 : 23 - 33.